

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Précarité étudiante : la Fondation d'entreprise Abeille Assurances dévoile les 13 associations soutenues à l'issue de son appel à projets 2026 et alloue près de 242 000 euros d'aides

Bois-Colombes, le 14 septembre 2026

Alors qu'approche la rentrée universitaire et que 20% des étudiants et étudiantes ne mangent pas à leur faim selon le dernier baromètre annuel de la [FAGE](#), la Fondation d'entreprise Abeille Assurances poursuit et renforce son action contre la précarité des jeunes. Faisant suite au lancement de son unique appel à projets de l'année en mars dernier, la Fondation annonce :

- **La sélection de 13 projets associatifs** au service des étudiants ;
- **L'allocation d'une enveloppe globale d'environ 242 000 euros** pour soutenir le développement de ces structures ;
- **Le déploiement d'actions concrètes** sur l'ensemble du territoire autour des trois piliers de la Fondation : l'alimentation, le logement, et l'accès à l'emploi.

Un soutien concret et ciblé au cœur de la rentrée universitaire

Dans ce contexte économique tendu où près d'un étudiant sur deux déclare éprouver des difficultés récurrentes à subvenir à ses besoins fondamentaux, la Fondation d'entreprise Abeille Assurances réaffirme sa mobilisation au plus près du terrain. Validées lors du Conseil d'Administration de la Fondation du 9 juin 2026, les 13 associations retenues bénéficient d'un soutien financier direct pour apporter des réponses aux enjeux de précarité étudiante.

« À l'heure où la rentrée universitaire est trop souvent synonyme de vulnérabilité matérielle pour les jeunes, la Fondation d'entreprise Abeille Assurances tient à réaffirmer la force et la continuité de son engagement. Les 13 projets sélectionnés cette année incarnent notre conviction : agir de manière ciblée, utile et pragmatique sur les trois besoins fondamentaux que sont l'alimentation, le logement et l'insertion professionnelle. En épaulant ces associations au cœur des territoires, nous offrons aux étudiants des solutions tangibles pour réussir leurs études dans des conditions dignes. » **Frédérique Vidal, Présidente de la Fondation d'entreprise Abeille Assurances**

13 projets retenus autour de trois piliers fondamentaux :

I/ Se nourrir : 85 000 € alloués pour garantir une alimentation accessible

L'accès à l'alimentation reste le premier facteur d'urgence chez les étudiants fragilisés. Cinq associations sont soutenues pour renforcer la distribution alimentaire d'urgence et démocratiser les circuits courts :

- **Secours populaire de Mont-de-Marsan** : accueil et aide alimentaire d'urgence dédiés aux étudiants en situation de précarité ;
- **Le Jardin (Toulon)** : est un tiers-lieu nourricier dédié à la transition écologique : un lieu hybride qui mêle production maraîchère et actions de sensibilisation à l'alimentation durable, à destination notamment des étudiants en précarité ;
- **Banque Alimentaire du Vaucluse** : collecte et redistribution de denrées pour lutter contre la précarité et le gaspillage alimentaire ; son service « Le Rayon 84 » s'adresse plus particulièrement aux étudiants les plus démunis ;
- **1CabasPour1Etudiant (national)** : créer du lien pour un avenir meilleur : des parrainages solidaires de proximité entre étudiants en précarité et parrains-marraines, combinant aide alimentaire et lien social à travers du temps passé ensemble ;
- **Tim & Bastien (Métropole du Grand Nancy)** : foodtruck associatif et solidaire permettant un accès à une alimentation saine et équilibrée pour les étudiants.

II/ Se loger : 48 000 € pour sécuriser l'habitat et développer les solidarités

Face à la tension du marché locatif, la Fondation soutient deux initiatives visant l'hébergement temporaire, la cohabitation intergénérationnelle et l'engagement citoyen :

- **Solidarité Habitats (Drôme et Ardèche)** : mise en relation et accompagnement de cohabitations intergénérationnelles et solidaires ;
- **Campus & Toits (Occitanie)** : association qui lutte contre le mal-logement des étudiants et des jeunes en proposant des colocations solidaires à loyers modérés.

III/ Accéder à l'emploi : 57 000 € alloués pour favoriser l'insertion et l'égalité des chances

Afin d'éviter le décrochage et de faciliter la transition vers la vie active, cinq associations reçoivent un soutien financier ciblé :

- **3MTKD (Hérault)** : association engagée auprès des jeunes des quartiers populaires, favorisant leur insertion sociale et professionnelle par le sport, l'éducation et la formation, notamment grâce à la prise en charge du BAFA (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) par la Fondation.
- **La Cravate Solidaire Paris** : l'association souhaite déployer un parcours d'accompagnement inédit dédié aux étudiantes et étudiants, afin de les préparer à la réussite de leurs premiers entretiens et de favoriser ainsi une orientation choisie et l'égalité des chances
- **L'Échiquier Grenoblois (Grenoble)** : mobilisation du jeu d'échecs comme vecteur de développement et de lien social ; financement de formations d'animateurs de jeu d'échecs pour les étudiants du campus de Grenoble, leur permettant d'avoir un revenu d'appoint.
- **JobIRL (national)** : association d'égalité des chances qui accompagne les jeunes dans leur orientation et leur insertion professionnelle en les connectant directement avec des professionnels

IV/ Actions transversales : 52 000 € alloués

- **L'Institut de l'Engagement (National)** permet à des jeunes engagés de révéler leur potentiel et de faire de leur engagement un tremplin vers la formation, l'emploi ou la création d'activité.
- **Service social Breton (Paris 15e)** : foyer d'étudiantes et de Jeunes Travailleuses, hébergeant et proposant un accompagnement socio-éducatif pour des jeunes femmes âgées de 18 à 25 ans.

« La qualité des dossiers présentés et l'engagement des associations témoignent de la vitalité des acteurs de terrain face à l'urgence sociale étudiante. Grâce à la rigueur du travail de sélection et à l'implication de nos instances, ce sont près de 242 000 euros qui sont directement injectés au profit de dispositifs concrets, solides, mesurables et reproductibles. » **Jean-Philippe Clère, Secrétaire général de la Fondation d'entreprise Abeille Assurances**

Publication du premier rapport d'activité de la Fondation

La [Fondation d'entreprise Abeille Assurances](#) publie également son rapport d'activité 2025 retraçant ses premières actions contre la précarité étudiante. L'année dernière, ce sont ainsi près de 400 000 € qui ont été investis au profit de 14 associations.

Les dotations se sont concentrées avec succès sur les urgences prioritaires : l'alimentation (55%), l'accès à l'emploi (26 %) et le logement (13 %). Au-delà du levier financier, cette dynamique d'entraide s'est traduite par le don de 1 571 ordinateurs pour l'inclusion numérique et la mobilisation de plus de 200 collaborateurs sur le terrain. Ce bilan très concret a d'ailleurs été salué avec l'obtention du prix Argent des Cas d'OR « Banque & Assurances » dans la catégorie « RSE & engagement ».

CONTACTS PRESSE

Abeille Assurances

- **Karim Mokrane** - 06 73 77 90 69 - karim.mokrane@abeille-assurances.fr

Agence Convictions

- **Esther Joubert** - 06 75 33 16 25 - ejoubert@convictions.fr

A propos d'Abeille Assurances

Compagnie majeure de l'assurance en France forte de 170 ans d'expérience, Abeille Assurances dispose d'une gamme complète de produits et services d'assurance, de protection, d'épargne et de retraite à destination de près de 3 millions de clients, particuliers, professionnels et entreprises. Elle propose une approche multicanale adaptée aux besoins des clients : un réseau de distribution implanté sur l'ensemble du territoire français avec près de 1000 agents généraux, 110 conseillers (Albéa Patrimoine), 700 experts patrimoniaux (Union Financière de France et VIP Conseils) ainsi que 1860 courtiers. Elle est par ailleurs le partenaire historique de l'AFER, la première association d'épargnants en France (avec près de 748 000 adhérents).

A propos de la Fondation d'Entreprise Abeille Assurances

La Fondation d'Entreprise Abeille Assurances a été créée et autorisée le 8 octobre 2024, avec un programme d'activité visant à lutter contre la précarité étudiante. Avec une dotation totale de 2,5 M€ sur cinq ans, la Fondation d'Entreprise Abeille Assurances soutient chaque année un projet cœur et différentes associations sélectionnées dans le cadre d'un appel à projets.